

France-Troyes: Technical inspection and testing services

OJ S 151/2023 08/08/2023

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: troyes Champagne Métropole

Postal address: 1 Place Robert Galley

Town: Troyes

NUTS code: FR France

Postal code: 10000

Country: France

Contact person: Service Commande publique

E-mail: marches.publics@troyes-cm.fr

Telephone: +33 325452727

Internet address(es):Main address: <http://troyes-champagne-metropole.fr>Address of the buyer profile: <http://www.xmarches.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.xmarches.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.xmarches.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: EPCI

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

contrôles préalables ou de réception des réseaux d'assainissement eaux usées/eaux pluviales et des réseaux de chaleur de Troyes Champagne Métropole

Reference number: M2023-058

II.1.2. Main CPV code

71630000 Technical inspection and testing services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

le présent marché a pour objet la réalisation des contrôles réalisés sur les réseaux d'assainissement eaux usées / eaux pluviales et les réseaux de chaleur de Troyes Champagne Métropole sur son périmètre à savoir :

- contrôles de compactage ;
- inspection télévisuelle des réseaux ;
- contrôles d'étanchéité des tronçons et/ou des branchements ;
- contrôles d'étanchéité de tuyau de refoulement ;
- contrôles d'étanchéité des regards et des boîtes de branchement à l'eau ;
- contrôles d'étanchéité des postes de refoulement quel que soit le diamètre ;
- essais de pression sur les réseaux eaux usées et réseaux de chaleur avec manomètre enregistreur cofrac ;
- prélèvement sur conduite eaux usées pour identifier la nature de la canalisation.

Ces contrôles peuvent être réalisés dans deux types de situations et concernent des collecteurs d'un diamètre inférieur ou égal à 2 000 mm

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71630000 Technical inspection and testing services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

Main site or place of performance: hormis les indications supplémentaires renseignées sur chaque bon de commande, le lieu d'exécution des prestations est le territoire de Troyes Champagne Métropole

II.2.4. Description of the procurement

conformément à l'article L2113-11 du Code de la commande publique, le présent marché public n'est pas alloti. En effet, la dévolution en lots séparés risque de rendre techniquement plus complexe l'exécution des prestations.

Pour cause, les prestations du présent marché concernent le réseau d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) ainsi que le réseau de chaleur. Les deux types de réseaux susmentionnés se situent au sein des mêmes rues. Dès lors, les travaux ainsi que les contrôles préalables ou de réception interviendront sur le même périmètre. Ainsi, une dévolution en lots et une pluralité de titulaire pourraient compromettre les résultats desdits contrôles sur un même périmètre.

conformément aux dispositions des articles L2125-1.1°, R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code de la Commande Publique, chaque lot donnera lieu, à la conclusion d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande.

Le titulaire de l'accord-cadre sera consulté, à chaque survenance d'un besoin, par le biais de l'émission de bons de commande, conformément aux dispositions des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique.

En application de l'article R.2162-4-2° du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre sera conclu avec un montant maximum de 650 000 euro ht sur 4 ans.

la durée de validité du présent marché court à compter de sa date de notification pour une durée de 4 ans ferme.

pour les contrôles de diagnostic des réseaux, le délai sera précisé dans le bon de commande. Le titulaire pourra être également sollicité afin de réaliser des interventions dites urgentes. Délai d'intervention en cas d'urgence : Dans le cas d'une intervention en urgence, l'entreprise doit intervenir dans les 24h après réception de la commande par mail et confirmée par téléphone. Pour les contrôles finaux préalables à la réception d'un chantier, le délai est précisé au Cctp. D'une manière générale, les délais de rendus sont précisés au sein du Cctp.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 60

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

s'Agissant d'une procédure formalisée, le candidat devra transmettre un formulaire DUME (Document Unique du Marché Européen) dûment complété prouvant que le candidat dispose de l'aptitude et des capacités requises. Au titre de la partie IV " critères de sélection " le candidat devra compléter les sections B à C et faire figurer à minima les renseignements suivants : Au titre des capacités économiques et financières du candidat (section B) : - Déclaration du chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat sur les 3 derniers exercices connus

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

au titre des capacités techniques et professionnelles du candidat (section C) : -Présentation d'une liste des principaux services (non sous-traités) effectués au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les services les plus importants. Ces attestations indiquent la nature, le montant, la date, les lieux d'exécutions et les destinataires

public ou privé de ces prestations -Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité ; -Certificat de qualification professionnelle :
- accréditation COFRAC type " Contrôle des réseaux d'assainissement - réception d'ouvrage neuf " ;
- qualification, attestation de formation attestant que le personnel du candidat est apte au travail en espace confiné (Catec) en réseaux d'assainissement ;
- qualification, attestation de formation et/ou habilitation attestant que les agents du candidat sont autorisés à faire des interventions à proximité des réseaux d'assainissement (Aipr) de type encadrant.

Lorsque le candidat ne détient pas la qualification (ou détient une qualification périmée), il doit se présenter en groupement ou faire appel à un sous-traitant possédant une qualification valide pour exécuter cette partie du marché. Dans cette hypothèse le sous-traitant devra être présenté et déclaré dès la remise des offres. Toute candidature qui ne satisferait pas à cette condition sera rejetée et éliminée

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 22/09/2023 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 5 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 22/09/2023 Local time: 17:15

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

forme juridique que devra revêtir le(s) soumissionnaire(s): Candidat unique ou groupement de candidats. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Néanmoins, conformément à l'article R2142-21 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois : -en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; -en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique. Critères de jugement des offres :

La valeur technique, notée sur 100 points, pondération 60%, jugée selon les sous-critères suivants et au regard du mémoire technique de 30 feuilles recto verso soit 60 pages maximum en fichier unique :

- La pertinence et la qualité du mode opératoire pour chaque prestation attendue au présent marché, sous-critère noté sur 70 points ;

- La pertinence, la qualité et la performance environnementale des moyens matériels dédiés à l'exécution des prestations (comprenant les mesures de réduction des nuisances sonores), sous-critère noté sur 15 points ;

- Les pertinence, la qualité et l'expertise des moyens humains affectés à l'exécution des prestations (présentation des CV du personnel concerné, organigramme de l'équipe avec identification d'un interlocuteur pour l'acheteur ainsi que des tâches de chaque intervenant), sous-critère noté sur 10 points ;

- La pertinence et la qualité des mesures prises concernant l'hygiène, la sécurité ainsi que la sécurité des tiers aux abords du chantier pour la réalisation des prestations attendues au présent marché, sous-critère noté sur 5 points.

Pour RAPPEL :

Aucune annexe ne sera acceptée. En cas d'annexes présentes dans l'offre, ces dernières ne seront pas prises en compte ni analysées.

Le mémoire technique ne doit pas dépasser 60 pages (soit 30 pages recto-verso). Toutes les pages du mémoire techniques seront comptabilisées (page de garde, sommaire, page blanche...etc.). Si ce dernier dépasse le nombre de pages susvisées et/ou s'il est présenté en plusieurs fichiers, aucune des pièces ne seront prises en compte et l'offre du candidat ne sera pas analysée. Son offre sera rejetée car non conforme.

- le prix des prestations, noté sur 100, pondération 40%, jugé au regard du montant total du détail quantitatif estimatif (Dqe).

Co-Financeurs sur ce projet :

- Aesn (Agence de l'eau Seine-Normandie)

- Ademe (Agence De l'environnement et de la Maîtrise de l'énergie)

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Chalons en Champagne

Postal address: 25 rue du Lycée

Town: Chalons-en-Champagne Cedex

Postal code: 51036

Country: France

E-mail: greffe.tachalonsenchampagne@juradm.fr

Telephone: +33 326668687

Internet address: <http://chalons-en-champagne.tribunaladministratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

1)recours spécifiques contrats publics : -Référé précontractuel : sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative (Cja): peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat aux fins d'annulation en cas de manquement aux obligations de publicité et/ou de mise en concurrence. Ce recours n'est plus ouvert à compter de la signature du marché. -Référé contractuel : sur la base des articles L551-13 et suivant du CJA peut être exercé pendant 1 mois à compter de la signature du marché public aux fins d'annulation en cas de manquement aux obligations de publicité et/ou de mise en concurrence. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant introduit un référé précontractuel prévu par l'article L.551-1 du Code de la Justice administrative. 2)recours de droit commun : -Recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Il est indiqué que ce recours interrompt le cours du délai contentieux. -Recours en référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat, en application des dispositions de l'article L.521-1 du Code de Justice administrative. -Recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté, en application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative. -Recours de pleine juridiction : ce recours, contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi -Référé indemnitaire : pouvant être intenté dans les 2 mois d'une décision expresse de rejet de la demande préalable (article R. 421-1 et suivants du Cja) ou sans délai dans le cas d'une décision implicite de rejet née du silence gardé par le pouvoir adjudicateur pendant plus de 2 mois à compter de la réception de la demande préalable et sous réserve des dispositions de la loi du 31 décembre 1968 relative à la prescription quadriennale. -Introduction d'une demande devant le préfet de l'aube : dans les deux mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire conformément à l'article L. 2131-8 du code général des collectivités territoriales

VI.5. Date of dispatch of this notice

03/08/2023